

POLE SPORT
Service COMPETITION
AD / IG
01 44 30 28 66

Paris, le 6 mars 2025

**ASAC DE BOURGOGNE
5 A RUE DE LA GRANDE FIN
21121 FONTAINE LES DIJON**

M. Le Président

OBJET : Fun Racing Cars - Dijon – PEA

DATES : 11 au 13 avril 2025

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 6 mars 2025

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

195

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation

préfecturale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents, l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),

- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Agnès DELARUE

Responsable Service Compétition

Copie Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).



REGLEMENT PARTICULIER

FUN RACING CARS

Au circuit DIJON PRENOIS

Les **11/12/13 avril 2025**



L'Association Sportive Automobile Club de Bourgogne organise la FUN RACING CARS
Au Circuit DIJON PRENOIS
Date de l'épreuve les 11/12/13 avril 2025 nombre de jours 3J
Niveau de l'épreuve : Régionale PEA.....
Permis d'organisation n° délivré le

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

Mr Denis DUROC licence n° 147050/0402.....

Membres :

FUN CUP France , et FUN CUP Belgique :

Mr Alexandre MAGIS..... licence RACB INT 3206

Mr Ronald BARBIERE licence RACB INT

Secrétariat :

FUN CUP France

Mme Domitie MYTER licence n° 307437/0914

FUN CUP Belgique :

Mme Aline GILSON licence RACB INT 4277

Mme Vanessa BOUCHAT licence RACB INT 3117

Directeur de l'épreuve :

Mr Laurent VOOGT licence RACB INT 1426.....

Directeurs de Courses adjoints :

Mr Arnaud BOUVERET licence n° 41874/0402.....

Mr Bernard DELVENNE..... licence RACB INT 2398

Directeur de Course stagiaire :

Mme Caroline OLIVIER licence n° 253568/0417

Commissaires Techniques :

FUN CUP France :

Mr Jacques THOUANEL licence n° 16564/1201.....

Mr Stephen VIALLET licence n°239603/0809.....

FUN CUP Belgique :

Mr :TBC

Relation concurrents :

Mr Jean Marc PLARD licence RACB INT 2756

Médecin Chef :

Mr Benoit SAHUC le 11 avril 2025..... licence n° 296563/0402

Mr Philippe ADELVING les 12/13 avril 2025.. licence n° 156917/0402

Commissaire délégué à la sécurité :

Mr Denis JUNG licence n° 3901/0402.....

Pilote VIR :

Mr Philippe RUBEAUX licence n°17980/0412.....

Pilote Leading car :

Mr Bruno MOTTEZ licence n°176560/0402.....

Pilote Safety car :

Mr Hervé AUBRY licence n° 53236/0402

Chronométrage :

Responsable : Mr Michel GOBLET licence RACB INT 2375

Nota : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

Après l'obtention permis d'organiser de la FFSA, aucun changement d'horaires (essais qualificatifs et courses) ne pourra avoir lieu, sans l'accord de la FFSA.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

- *Vérifications administratives*

jeudi 10 avril 2025 de 17h00 à 20h00

- *Vérifications administratives et techniques*

vendredi 11 avril 2025 de 8h00 à 19h00

- Briefing FUN CUP Belgique : vendredi 11 avril 2025 à 8h15

- Briefing FUN CUP France : vendredi 11 avril 2025 à 10h15

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Voir réglementation FUN RACING CARS 2025

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

- FUN CUP France : essais 65, course : 54
- FUN CUP Belgique : essais :65, course : 54

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2025

Publicité facultative (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2025

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit de DIJON PRENOIS homologué jusqu'au 25 mars 2025, numéro 004, grade 2, longueur 3801m
Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3800 m

Pole : Départ lancé à droite

Départ arrêté à gauche

Panneau officiel d'affichage : à côté de l'accueil pilotes

Salle de briefing : au-dessus du paddock sur la courside

Parc fermé : à déterminer

ARTICLE 10P. PRIX

voir réglementation FUN RACING CARS 2025

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de poste de commissaires de piste : 16 postes

Nombre de commissaires de piste : 32

Le nombre de commissaires de stand n'est pas inclus dans cet effectif

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 extincteurs de 9kg et 1 extincteur de 6kgs à chaque poste.

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 1 ambulance le 11 avril 2025 ; 2 ambulances les 12 et 13 avril 2025

Présence d'une équipe médicale disposant de tout matériel nécessaire à la réanimation, et d'un médecin réanimateur.

Médecins :

Mr Benoit SAHUC le 11 avril 2025

Mr Philippe ADELVING les 12/13 avril 2025

Une équipe d'extraction est prévue dans le respect du cahier des charges

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve.

Plan du circuit avec les emplacements des camions, carburant et pneumatiques.



FUN RACING CARS DIJON

Jeudi 10 Avril

17.00 20.00 *Accueil et installation dans les stands*
17.00 20.00 *Vérifications administratives*

Vendredi 11 Avril

8.00 19.00 *Accueil et installation dans les stands*
8.15 8.55 *Briefing Fun Cup Belgique*
9.00 11.00 Essais libres FUN CUP Belgique 2h
10.15 10.55 *Briefing Fun Cup France*
11.00 13.00 Essais libres FUN CUP France 2h
14.00 16.00 Essais qualif FUN CUP Belgique 2h
16.00 18.00 Essais qualif FUN CUP France 2h

Samedi 12 Avril

8.15 8.45 *Mise en grille FUN CUP France*
8.45 12.46 Course 1 FUN CUP France 4h01
13.45 14.14 *Mise en grille FUN CUP Belgique*
14.14 18.15 Course 1 FUN CUP Belgique 4h01

Dimanche 13 Avril

8.15 8.45 *Mise en grille FUN CUP Belgique*
8.45 12.46 Course 2 FUN CUP Belgique 4h01
13.45 14.14 *Mise en grille FUN CUP*
14.14 18.15 Course 2 FUN CUP France 4h01